

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Direction régionale de Montréal

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration



Ce document a été réalisé par la Direction régionale de Montréal en collaboration avec la Direction générale des politiques et programmes de francisation et d'intégration, la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, la Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes, la Direction de la planification budgétaire et financière et la Direction des communications du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022

ISBN : Version électronique : 978-2-550-92897-3

© Gouvernement du Québec — 2022

Tous droits réservés pour tous les pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée

TABLE DES MATIÈRES

Message du sous-ministre -2022-2023	4
Message de la directrice régionale de Montréal	5
Cadre et assises de l'intervention en région	6
Présentation de l'organisation	6
<i>Mission</i>	6
<i>Vision</i>	6
<i>Valeurs</i>	6
Les principaux domaines d'intervention	6
Plan stratégique 2019-2023	8
Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024	9
Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires	9
Contexte de l'intervention régionale du MIFI	10
Direction régionale de Montréal	11
Portrait des régions couvertes	11
Offre de service — Approche centrée sur la clientèle	12
<i>Personnes immigrantes</i>	12
<i>Entreprises</i>	12
<i>Collectivités</i>	12
Portrait des ententes de partenariat	13
Plan d'action régional 2022-2023	14
Priorités régionales définies dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023	14
<i>Région de Montréal</i>	14
Annexe 1 — Tableaux : cibles de la planification stratégique	18
Annexe 2 — Portrait statistique des régions couvertes	20
Population immigrée selon la région administrative de résidence — Montréal	20
Population immigrée de Montréal	21
Portrait de la population immigrante de Montréal	22
<i>Admission — Caractéristiques des personnes de la région de Montréal</i>	22
Vue des régions — Montréal	24

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE -2022-2023



C'est un privilège pour moi de vous présenter les plans d'action régionaux 2022-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui s'inscrivent dans la continuité des plans d'action présentés en 2021-2022. Ces plans d'action découlent du *Plan stratégique 2019-2023* du Ministère et ils visent à présenter les priorités et les initiatives régionales offertes par ce dernier dans les 17 régions administratives du Québec. Les actions, mises de l'avant, tiennent compte des défis que représentent l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes plus particulièrement dans le contexte pandémique que nous vivons depuis mars 2020.

Cette situation sans précédent a bouleversé le marché du travail québécois et a touché les populations les plus vulnérables, notamment celles issues de l'immigration, et plus particulièrement les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants. Néanmoins, elle a permis à plus d'une personne de constater la persévérance des Québécois et des Québécoises et surtout celle des personnes immigrantes désireuses de contribuer à l'avancement du Québec. Malgré cette situation hors du commun, le MIFI a tout mis en œuvre afin de continuer à assurer ses services auprès de sa clientèle.

La présence du Ministère sur tout le territoire du Québec doit nous permettre de placer l'immigration au cœur de la relance économique. Le MIFI a donc investi des sommes importantes dans ses programmes afin de renforcer les services offerts aux personnes immigrantes dans le but de faciliter leur installation, leur intégration ainsi que l'établissement durable de ces personnes qui participent activement au développement économique, culturel et social du Québec.

Les plans d'action régionaux 2022-2023 déterminent les priorités et les initiatives régionales qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine année, tout en tenant compte des préoccupations soulignées par les milieux lors de consultations régionales. Ils précisent les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions novatrices et qui orienteront les interventions territoriales du Ministère dans toutes les régions du Québec, pour confirmer son rôle de leader en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

Avec un réseau régional désormais composé de 82 points de services, le Ministère assure une présence dans l'ensemble des régions du Québec permettant de consolider les liens entre les acteurs du milieu dans le but d'accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. Le Ministère s'appuie également sur son réseau de partenaires, qui jouent un rôle de premier plan dans la mise en place de conditions favorables à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes. En outre, il assure la continuité du service Accompagnement Québec qui est désormais une référence incontournable pour guider les personnes immigrantes qui souhaitent obtenir un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet d'installation et d'intégration. En lien avec ce service, le Ministère développe un nouveau volet qu'est la reconnaissance des compétences. Cet ajout vient renforcer le soutien offert aux personnes immigrantes dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs compétences acquises hors du Québec.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'immigration représente une des solutions qui permettra de soutenir le Québec économiquement. Ainsi, plusieurs actions du plan ciblent le renforcement en matière d'accompagnement aux entreprises pour le recrutement de la main-d'œuvre. Le Ministère accompagne les entreprises tout au long de leurs démarches tant en matière de recrutement à l'international qu'en matière d'intégration du personnel dans leurs nouveaux milieux de vie.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier nos équipes dévouées sur le terrain, de même que nos nombreux partenaires dont la contribution est essentielle à la réalisation de notre mission.

Le sous-ministre,



Benoit Dagenais

MESSAGE DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE MONTRÉAL

Après une année d'adaptation en contexte pandémique et, enfin, de reprise progressive pour toutes et tous, c'est avec plaisir que je vous présente le deuxième plan d'action de la Direction régionale de Montréal, qui s'inscrit dans la continuité du plan 2021-2022.

Pour 2022-2023, c'est avec une équipe renouvelée et un plan d'action davantage centré sur notre volonté d'intervention territoriale et sur notre détermination en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes que je vous retrouve.

Au cours de la dernière année, nous avons mis en place des outils visant à renforcer nos liens avec nos partenaires et avons continué d'être à l'écoute du terrain afin de répondre adéquatement aux besoins des personnes immigrantes et des entreprises. Plus d'une vingtaine de projets menés dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) ont été soutenus pour favoriser les rapprochements interculturels, dont 11 pour souligner la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine.

Par souci d'efficacité et pour mieux servir sa clientèle, la Direction a également intégré un nouveau service grâce à la présence de deux conseillers régionaux en reconnaissance des compétences. Ces conseillers sont chargés d'accompagner les personnes immigrantes dans leur démarche de reconnaissance des compétences. Ils accompagnent également les entreprises, les institutions d'enseignement et les organismes en les informant sur la reconnaissance des compétences en stimulant ainsi l'élaboration de projets pour soutenir la mise en œuvre de stratégies de développement de formations dans la région.

En outre, le développement de partenariats visant à promouvoir Accompagnement Québec est sur une lancée et permettra d'offrir ce service à un plus grand nombre.

Je tiens particulièrement à souligner la grande capacité de l'équipe du service d'accueil à l'aéroport qui a su faire face aux nombreux obstacles liés à la réouverture des frontières et aux consignes sanitaires à respecter.

Ce deuxième plan d'action définit donc clairement les priorités qui guideront les actions de la direction pour cette année.

La mobilisation, le partenariat et la synergie ont fait en sorte que malgré un certain lot de défis, nous avons pu assurer la continuité des services et avons su répondre aux besoins des personnes immigrantes. Je suis donc persuadée que c'est en poursuivant notre collaboration que nous pourrions continuer à répondre aux besoins des personnes immigrantes, des entreprises et des collectivités.

Enfin, je ne pourrais conclure sans remercier mon équipe et nos partenaires. Grâce à eux, nous pouvons concrétiser nos actions sur le terrain et rendre la région de Montréal plus accueillante et inclusive.

La directrice régionale de Montréal,

Irvine Henry

CADRE ET ASSISES DE L'INTERVENTION EN RÉGION

Présentation de l'organisation

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

Mission

Sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration et leur contribution à la prospérité du Québec.

Vision

Une organisation engagée qui coordonne l'action gouvernementale en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes et qui soutient les entreprises et les collectivités du Québec.

Valeurs

Le Ministère adhère pleinement aux valeurs de l'administration publique québécoise tout en ajoutant une valeur liée à sa mission : l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. Ainsi, les valeurs du Ministère sont la compétence, l'équité, l'intégrité, la loyauté, le respect, le sens du service et l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. En complément à la Déclaration de valeurs, le sens de l'éthique et la qualité des services axés sur les besoins de la clientèle sont au cœur de la mission du Ministère.

Les principaux domaines d'intervention

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- ▶ Planifie le nombre de personnes immigrantes que le Québec souhaite accueillir et la composition de cette immigration ;
- ▶ Assure et coordonne, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissantes et ressortissants étrangers ;
- ▶ Offre Accompagnement Québec, un service direct aux personnes immigrantes qui permet de déterminer les besoins spécifiques de chaque personne en matière de francisation et d'intégration, notamment par de l'information sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), sur l'importance de la langue française, la culture québécoise et le dynamisme des régions ;
- ▶ Déploie une offre de service aux entreprises dans l'ensemble des régions du Québec afin de les accompagner dans leurs besoins en matière de main-d'œuvre immigrante, notamment par le Portail employeurs et les Journées Québec afin de les soutenir dans leur recherche d'une main-d'œuvre correspondant aux profils des postes à pourvoir ;
- ▶ Sélectionne, à titre temporaire ou permanent, des ressortissantes et des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, à la société québécoise ;
- ▶ Contribue par cette sélection à l'occupation et au dynamisme des régions du Québec et répond aux besoins du marché du travail ;
- ▶ Veille à la réunification familiale, participe aux efforts en matière de solidarité internationale et répond à d'autres situations humanitaires ;

- ▶ Suscite et coordonne l'engagement des ministères et organismes ainsi que des autres acteurs concernés de la société, notamment les municipalités, afin d'édifier des collectivités accueillantes et inclusives, facilitant ainsi l'intégration et la pleine participation en français des personnes immigrantes ;
- ▶ Évalue l'apport de l'immigration au Québec en assurant un suivi du parcours des personnes immigrantes afin de connaître notamment leur niveau de connaissance du français et leur intégration au marché du travail, en vue d'assurer leur pleine participation à la société québécoise ;
- ▶ Fait la promotion, par différentes activités, de l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec.

En vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et suivant l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, conclu en 1991, la compétence en matière d'immigration est partagée avec le gouvernement canadien.

Plan stratégique 2019-2023

En 2019, le Ministère a adopté son Plan stratégique 2019-2023 qui promeut les enjeux stratégiques auxquels le Ministère souhaite répondre, notamment un établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec. À compter de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact certain sur plusieurs activités du Ministère. La situation pandémique, en complément à la volonté de soutenir la relance économique, a amené le Ministère à produire en octobre 2020 une mise à jour de son Plan stratégique rendue publique le 1^{er} février 2021. Dans ce contexte, le Plan d'action régional vient renforcer les efforts consentis pour coordonner les services offerts aux personnes immigrantes afin de soutenir l'intégration et la pleine participation de celles-ci à la grandeur du territoire. La mise en place d'un cadre d'intervention régional arrimé aux objectifs du Plan stratégique assurera la concertation et la cohérence des actions et permettra d'accroître le soutien aux partenaires locaux. Elle leur permettra aussi de les accompagner dans la mise en œuvre d'initiatives appuyant la vitalité et le développement des collectivités.

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères et organismes, ainsi qu'avec ses partenaires afin de réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration

Ce dernier se déploiera avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivants :

- ▶ Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec.
- ▶ Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes.
- ▶ Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires

En vertu de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (RLRQ, chapitre O-1.3) à laquelle il est assujéti, le Ministère est appelé, dans son domaine de compétences, à contribuer aux principes et aux objectifs de la Loi et de la stratégie qui en découlent en dotant, pour 2020-2022, de son propre plan d'action ministériel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT). Afin de répondre aux priorités exprimées par les régions consultées à l'automne 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Ministère a réalisé ses propres consultations internes auprès de ses directions régionales et des directions expertes en matière de sélection, d'intégration, de francisation et de régionalisation des personnes immigrantes. Cet exercice lui a permis d'élaborer un Plan d'action ministériel en OVT qui promeut une vision d'ensemble de son champ d'action en matière d'occupation et de vitalité des territoires pour lui permettre de répondre à plus de priorités régionales.

Concrètement, par la sélection de personnes immigrantes répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec, de ses régions et des entreprises, ainsi que par ses nombreux programmes en matière d'intégration des personnes immigrantes (notamment le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ainsi que le Programme d'appui aux collectivités), le Ministère répond à plusieurs priorités partagées par l'ensemble des régions. De plus, le travail réalisé au quotidien par les conseillères et les conseillers en immigration régionale et les nombreux projets innovants qu'ils soutiennent permettent de répondre aux priorités propres à certaines régions.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

En accompagnant les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional composé, au 31 mars 2022, de 9 directions régionales (DR), de 86 agentes et agents d'aide à l'intégration et de 73 conseillères et conseillers en immigration régionale et 5 conseillères et conseillers régionaux en reconnaissance de compétence, répartis dans l'ensemble des régions du Québec. À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- ▶ Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration ;
- ▶ Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion ;
- ▶ À ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins ;
- ▶ Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Cette nouvelle structure a permis au Ministère d'assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux engagés dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes. Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent tant les municipalités que les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration des personnes immigrantes.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et de proximité pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre immigrante. Cette offre mise sur le potentiel des travailleuses et des travailleurs immigrants, qu'ils soient à l'étranger, sur le point de s'installer au Québec ou déjà sur place. Plus particulièrement, elle s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent s'informer sur les sujets liés à l'immigration, recruter des personnes immigrantes ou faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

Portrait des régions couvertes¹

L'équipe de la Direction de Montréal, en raison de sa particularité organisationnelle, est composée de 70 employées et employés, soit une directrice régionale, un directeur adjoint, une directrice du service d'accueil à l'aéroport et deux coordonnateurs appuyés par cinq techniciennes et techniciens en administration, 12 conseillères et conseillers en immigration régionale, deux conseillères et conseillers régionaux en reconnaissance des compétences, 20 agentes et agents d'aide à l'intégration et 26 agentes et agents au service d'accueil à l'aéroport (13 à temps plein et 13 sur appel). Le bureau régional est situé à la Place Dupuis et le service Accompagnement Québec se déploie dans quatre antennes situées dans les bureaux de Services Québec : Centre-ville de Montréal, Centre-Ouest, Nord-Est et Nord-Ouest. En outre, les bureaux et les guichets du service d'accueil à l'aéroport sont situés à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

La région de Montréal présente un territoire cosmopolite et attractif qui, selon le dernier recensement, concentre 59,1 % du total de la population immigrée du Québec (1 894 995 habitantes et habitants). Des données plus récentes indiquent que 72,3 % des personnes immigrantes admises en 2020 au Québec et possédant le statut de résidente ou de résident permanent se sont installées à Montréal². Les données du recensement de 2016 montrent également que parmi les personnes immigrantes de 15 ans et plus admises au Québec, 6 sur 10 résidaient sur le territoire de Montréal et représentaient ainsi 38 % de la population des 15 ans et plus de la région, soit 604 030 personnes. Cette population se distingue non seulement par son jeune âge, mais par son niveau de scolarité, caractéristique renforcée par le fait que 73 % des étudiantes et étudiants étrangers (EE) du Québec, soit 60 035 EE³, ont choisi d'étudier à Montréal en 2020.

En revanche, selon les récentes données publiées par l'Institut de la statistique du Québec, on observe une baisse de la population de Montréal en 2021. Cela s'explique, d'une part, par « la réduction des gains découlant de l'admission d'immigrants et de personnes résidentes non permanentes, attribuable aux restrictions aux frontières » et, d'autre part, par la régionalisation et les décès. Selon les données de Statistique Canada, en 2019-2020, Montréal n'aurait accueilli que 21 438 personnes immigrantes comparativement à 29 313 en 2018-2019.

Soulignons enfin que même si les personnes immigrantes récentes continuent d'éprouver des difficultés sur le marché du travail, les données de Statistique Canada (enquête sur la population active) montrent qu'en 2021, le taux de chômage des personnes immigrantes reçues depuis 5 ans et moins a diminué (passant de 18,9 % à 13,7 %), alors qu'il a augmenté (passant de 9,2 % à 9,7 %) chez les personnes immigrantes reçues il y a plus de 10 ans.

Parler d'immigration à Montréal revient à parler d'une présence de talents prêts à participer pleinement à la société québécoise et à contribuer activement à l'économie de la région. Mais cela revient aussi à parler de personnes, de familles, de diversité et de défis d'intégration.

Comme les données en témoignent, les personnes immigrantes et les minorités visibles affichent une plus grande difficulté d'intégration en emploi que la population née au Canada. Cet écart est le reflet d'un ensemble d'obstacles auxquels la population immigrante doit faire face en matière d'accessibilité à des emplois de qualité à la hauteur de leurs compétences : l'absence d'un réseau ou la fragilité de ce dernier, la méconnaissance du français, la discrimination, le racisme, etc.

C'est dans ce contexte que la Direction régionale de Montréal œuvre à mettre en place l'offre de service ministérielle pour répondre aux besoins spécifiques des personnes immigrantes, des entreprises et des collectivités. Elle exerce un leadership renforcé pour structurer l'ensemble des actions menées par le Ministère en synergie avec les partenaires gouvernementaux et les acteurs locaux.

¹ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille. Juin 2020

² Source : Banque des admissions, données provisoires pour 2020.

³ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, banque de données sur les résidents permanents, données préliminaires pour 2020.

Offre de service — Approche centrée sur la clientèle

Le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de Montréal s'appuie sur les orientations stratégiques du *Plan stratégique 2019-2023* du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et s'inscrit en cohérence avec le principe de l'engagement partagé qui interpelle à la fois les personnes immigrantes, les acteurs locaux et régionaux et les personnes représentantes des ministères et des organismes gouvernementaux. Plus particulièrement, il porte sur la mise en œuvre d'actions adaptées pour répondre aux besoins des trois clientèles visées : les personnes immigrantes, les entreprises et les collectivités.

Personnes immigrantes

Bien accueillir et intégrer les personnes immigrantes nécessite une approche englobante et proactive à toutes les étapes du processus d'immigration, que ce soit dans le cadre du recrutement et de la sélection, de l'inclusion par la francisation ou de l'intégration au sein de la communauté d'accueil. Par une présence accrue et structurée sur son territoire, la Direction régionale de Montréal s'emploie à développer une offre d'accompagnement plus personnalisée et mieux adaptée aux personnes immigrantes, grâce à l'ajout de conseillères et de conseillers régionaux en reconnaissance des compétences, au maintien en poste d'agentes et agents d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec et de personnes préposées aux renseignements au service de l'accueil à l'aéroport Montréal-Trudeau. La Direction contribue ainsi à la volonté d'acquérir une meilleure connaissance des besoins, de fournir un accueil sur mesure à la clientèle et de proposer un accès simplifié et élargi aux services offerts. Cette démarche permet d'atteindre un plus grand nombre de personnes et d'améliorer l'efficacité des interventions.

Entreprises

L'arrimage entre les besoins de main-d'œuvre du Québec et de ses régions, notamment la région de Montréal, constitue le fondement de l'approche du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière d'accompagnement des entreprises. La Direction régionale de Montréal a donc mis sur pied un accompagnement personnalisé dans la recherche ou le recrutement de personnes dont le profil pourra répondre aux besoins des entreprises. En outre, l'ajout du volet de reconnaissance des compétences permet de participer à l'adéquation formation-compétences-emploi. Le développement de l'offre de service de la Direction régionale s'inscrit en complémentarité avec l'offre de service du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et associe étroitement les partenaires régionaux de Montréal qui œuvrent au développement économique.

Collectivités

Dans le but de contribuer à l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives, la Direction régionale de Montréal, par l'entremise de ses conseillères et de ses conseillers en immigration régionale, s'emploie à accompagner, à soutenir et à outiller ses partenaires. Elle exerce une présence de plus en plus active sur son territoire et mobilise les milieux pour qu'ils développent un projet et une offre de services qui tiennent compte de leurs particularités et des besoins du territoire. Enfin, c'est par le soutien des initiatives, par l'assurance de la complémentarité de ses interventions avec celles de ses partenaires gouvernementaux, communautaires et socioéconomiques et par la poursuite de sa collaboration avec la Ville de Montréal, que la Direction générale de Montréal entend assurer l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles tout en répondant à leurs besoins.

PORTRAIT DES ENTENTES DE PARTENARIAT

En date du 1^{er} avril 2022, le soutien financier des programmes d'intégration du Ministère a permis à la Direction régionale de Montréal de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec les organismes et les MRC.

Au nombre de ces ententes figurent :

- ▶ **Trente et une** ententes dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC), dont :
 - Une entente avec la Ville de Montréal en tant que ville à statut particulier. Cette entente vise la réalisation d'une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes. Elle soutient également la valorisation du vivre ensemble et le développement d'une communauté accueillante par la réalisation d'activités de rapprochement interculturel. Ces actions sont réalisées par le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) par l'intermédiaire de trois initiatives (le programme de subventions « Montréal inclusive », le programme « Territoires d'inclusion prioritaires » [TIP] et la stratégie Montréal inclusive au travail), toutes trois offertes par la Ville de Montréal ;
 - Dix-neuf dans le volet OBNL avec des organismes du territoire visant, dans une démarche concertée, l'instauration des conditions nécessaires à l'établissement durable et à la pleine participation des personnes immigrantes, et ce, dans un climat harmonieux, exempt de préjugés, de discrimination, de racisme et d'intimidation ;
 - Onze dans le cadre du PAC thématique soulignant la Décennie des personnes d'ascendance africaine, dans le but de promouvoir les contributions de ces communautés à la société québécoise, de lutter contre le racisme à leur égard et de renforcer leurs capacités en vue d'assurer une pleine participation ;
- ▶ **Quatre** ententes dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité, visant à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles ;
- ▶ **Vingt-neuf** ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration, afin de soutenir les personnes immigrantes dans leur démarche d'installation et d'intégration et les aider à devenir des membres actifs de la société québécoise. **Une** de ces ententes a été conclue avec des organismes d'accueil des personnes réfugiées prises en charge par l'État (RPCE), faisant partie des 14 villes de destination des RPCE au Québec ;
- ▶ **Dix-sept** ententes dans le cadre du programme Soutien à la mission, visant à appuyer et à consolider financièrement les organismes communautaires autonomes, dont la mission principale, s'inscrit dans les champs de mission du Ministère ;
- ▶ **Une** entente hors norme visant à promouvoir l'Accompagnement Québec auprès des étudiants étrangers ;
- ▶ **Trente-neuf** mandataires offrant des services de francisation à temps complet et à temps partiel, ainsi que des services spécialisés, ont été reconnus par le MIFI dans les régions de **Montréal**. Ces mandataires sont des organismes communautaires et des centres de services scolaires.
- ▶ **Un** partenaire en recrutement à l'international, mandaté par le Ministère pour organiser des missions de recrutement à l'international.

Les activités de partenariat de la direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et à des instances de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives concertées pouvant répondre à des problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble de la région.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Priorités régionales définies dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023⁴

Région de Montréal

Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Soutenir la promotion des cours de français auprès des personnes immigrantes nouvellement arrivées dans le cadre d'Accompagnement Québec et par le service de l'accueil à l'aéroport	L'offre en francisation du MIFI est connue par des personnes immigrantes ne maîtrisant pas ou peu le français rencontrées et accueillies durant l'année 2022-2023	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes accueillies qui ont été informées de l'offre de service en francisation dans le cadre du Service d'accueil à l'aéroport

⁴ Sur la base des orientations et des objectifs du Plan stratégique 2019-2023 (PS), le cas échéant

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Accroître la diffusion de l'offre de services d'Accompagnement Québec auprès des personnes immigrantes et des partenaires	Des séances d'information sont réalisées L'offre de services d'Accompagnement Québec du MIFI est connue par les personnes immigrantes, les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur l'Accompagnement Québec dans les établissements scolaires à Montréal • Nombre de personnes informées par le personnel du service de l'accueil à l'aéroport qui participent à AQ
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Faire la promotion de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences et les actions entreprises par la direction régionale dans le cadre d'activités promotionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Consolider l'offre de services en accompagnement des personnes immigrantes dans leur parcours d'intégration	Intégration du service de reconnaissance des compétences dans l'offre usuelle du Ministère à la DRMTL	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes accompagnées par la conseillère régionale ou le conseiller régional en reconnaissance des compétences
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser la rétention des étudiantes et étudiants étrangers ainsi que des travailleuses et travailleurs temporaires	Les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les travailleuses et travailleurs étrangers sont informés des possibilités de s'établir de façon permanente dans la région au moyen de séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur les possibilités de s'établir de façon permanente dans la région ayant été tenues auprès des étudiantes et étudiants étrangers ainsi que des travailleuses et travailleurs étrangers

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATEGIQUE	ACTION REGIONALE	RESULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RESULTAT
<p>Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</p>	<p>Exercer un leadership en matière d'immigration auprès des actrices et acteurs du milieu afin de favoriser la cohésion et la complémentarité des différentes actions réalisées sur le territoire métropolitain</p>	<p>Déploiement de moyens permettant de promouvoir l'apport des organismes partenaires de la Direction régionale de Montréal, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La publication d'un bulletin d'information partenarial • L'organisation d'une rencontre annuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bulletins d'information publiés • Nombre d'organismes participant à la rencontre annuelle
<p>Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</p>	<p>Accompagner des initiatives contribuant à la compréhension interculturelle et à une meilleure intégration tout en tenant compte des spécificités montréalaises dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC)</p>	<p>Amélioration de la connaissance du programme ou de l'appel à projets permettant une augmentation du ratio de projets recevables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organismes accompagnés dans leur dépôt de projet
<p>Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</p>	<p>Favoriser l'installation des personnes immigrantes hors de la région métropolitaine de Montréal (RMM)</p>	<p>Les personnes immigrantes sont informées sur les possibilités d'établissement hors de la région métropolitaine de Montréal</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes rencontrées par les partenaires en régionalisation de la direction régionale de Montréal

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATEGIQUE	ACTION REGIONALE	RESULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RESULTAT
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Renforcer l'accompagnement des entreprises de Montréal par l'adaptation de l'offre de service aux besoins des entreprises, en tenant compte de la cible de 186 accompagnements d'entreprise établie pour la direction	Intensification de l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches en lien avec les besoins de main-d'œuvre issue de l'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement du Ministère sur le territoire
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Poursuivre la promotion des services et des outils mis à la disposition des employeurs dans le recrutement de la main-d'œuvre étrangère	Augmentation de l'utilisation du service d'accompagnement des entreprises par les PME montréalaises	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur l'offre de services aux entreprises du MIFI

ANNEXE 1 — TABLEAUX : CIBLES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Par ses actions, la direction régionale contribue à l'atteinte des cibles de la planification stratégique⁵

Orientation 1

Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

Objectif 1.1

Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion de personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission et qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français dans les 3 années suivant l'admission	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %

Orientation 2

Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

Objectif 2.1

Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes adultes prises en charge par le service de l'accueil à l'aéroport qui participent à l'accompagnement Québec dans l'année suivant leur arrivée au Québec	s.o.	Mise en œuvre	60 %	70 %	75 %

Orientation 3

Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

Objectif 3.1

Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes qui se destinent hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec	17 % 2018	34 %	21,5 %	22,5 %	24 %

⁵ Plan stratégique 2019-2023, révisé en octobre 2020 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI_Maj-oct2020.pdf?1612210815.

Orientation 4

Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

Objectif 4.1

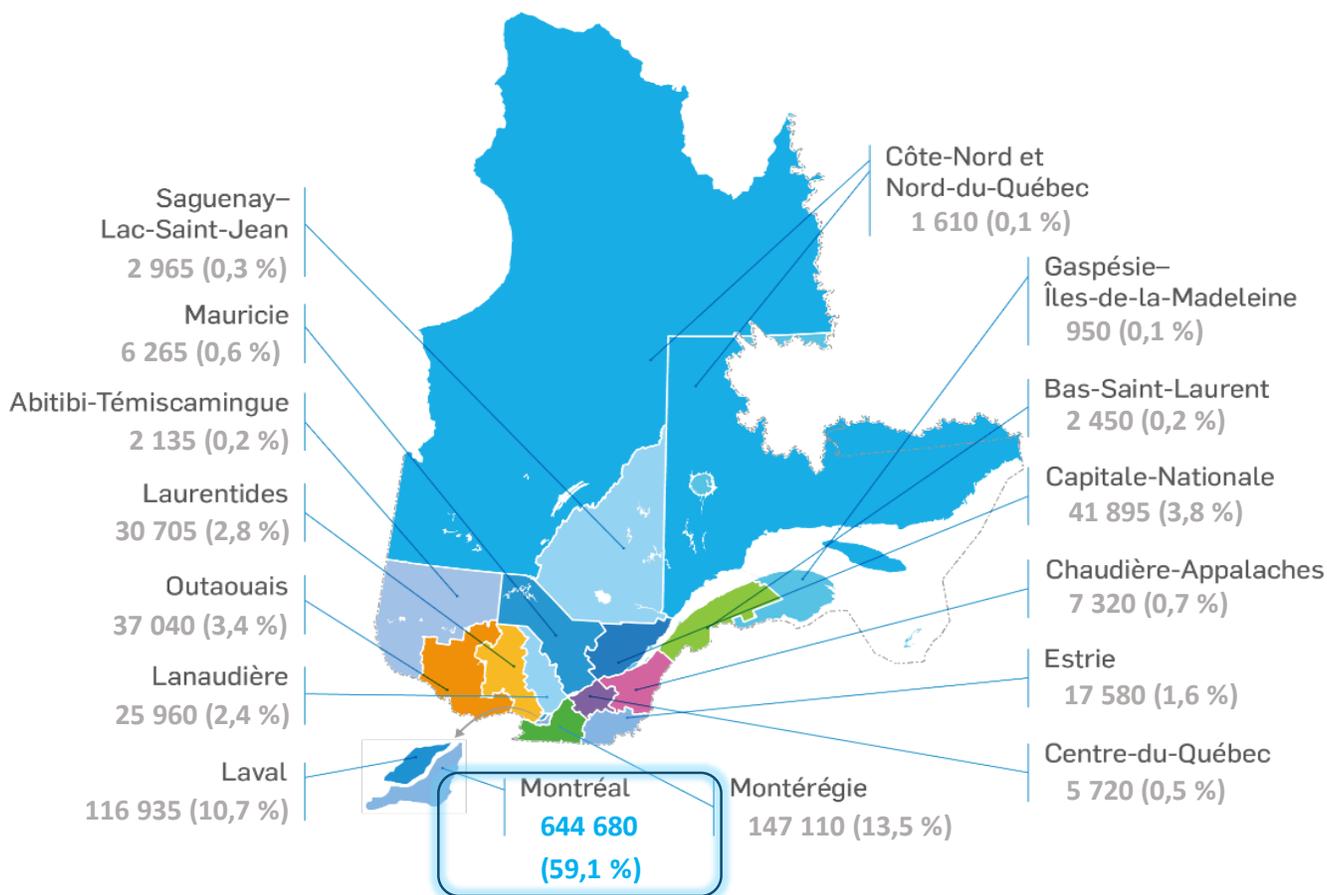
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère	800 accompagnements	960	600	800	1 200

ANNEXE 2 — PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉGIONS COUVERTES

Population immigrée selon la région administrative de résidence – Montréal

Population immigrée au Québec en 2016
1 091 310 habitants

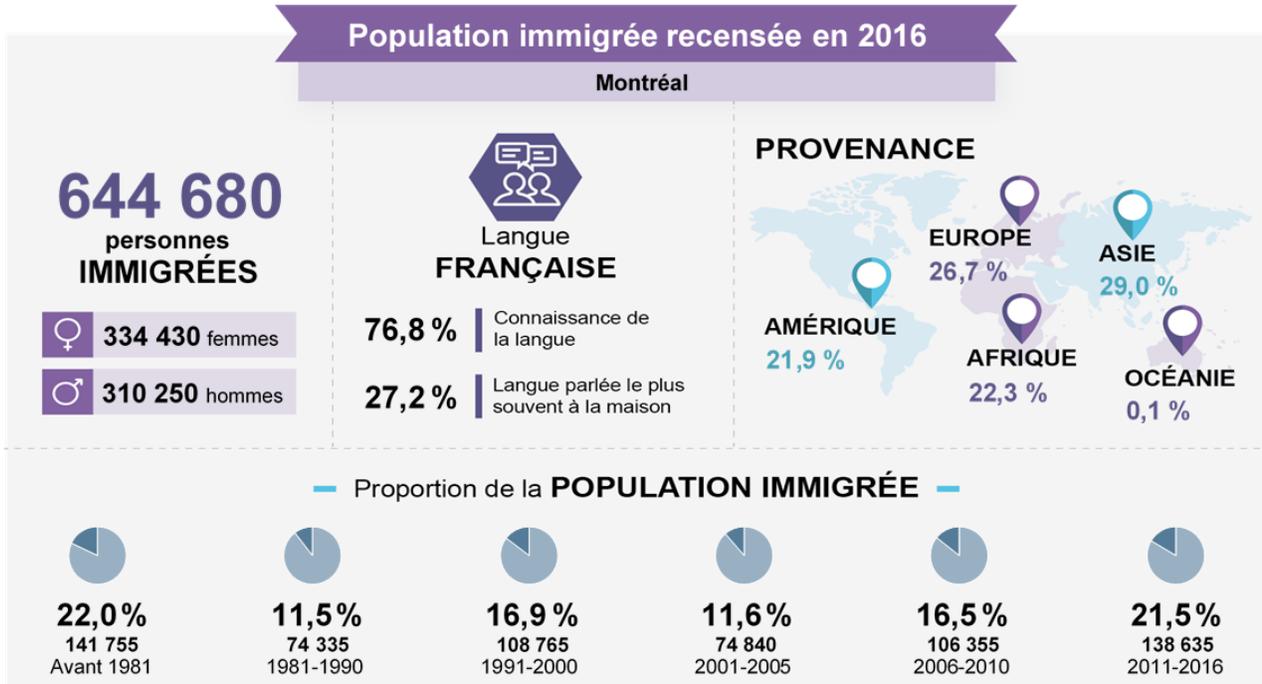


Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016

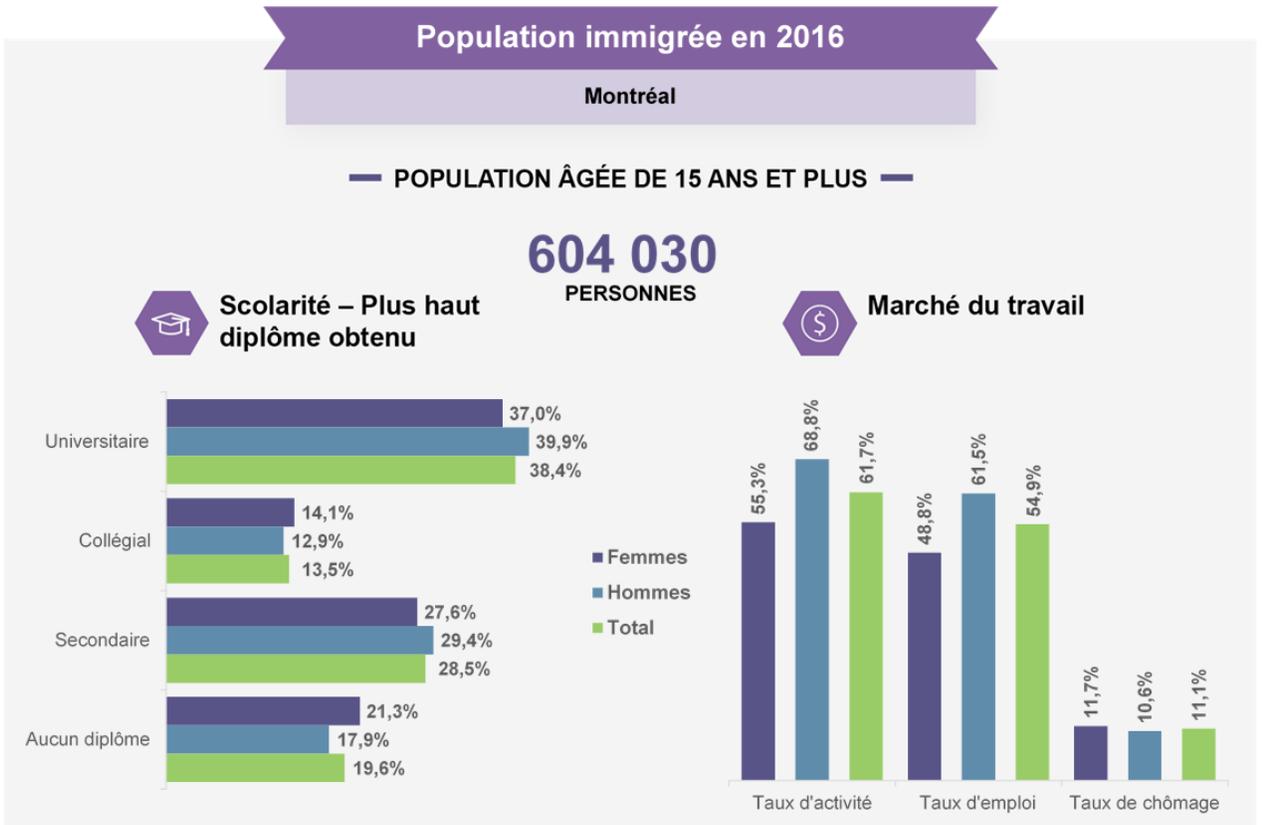
La **population immigrée** comprend les personnes nées hors du pays et qui résident dans la région au moment du recensement, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détenteurs d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

Population immigrée de Montréal



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Portrait de la population immigrante de Montréal

Admission — Caractéristiques des personnes de la région de Montréal

Immigration temporaire au 31 décembre 2020⁶

Programme d'immigration temporaire	Personnes immigrantes de la région de Montréal	Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec
Étudiantes et étudiants étrangers	60 035	82 180
Permis de travail du PTET*	3 410	17 155
Permis de travail du PMI**	39 675	57 090

* PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires

** PMI : Programme de mobilité internationale.

Immigration permanente admise de 2016 à 2020⁷

Année d'admission	Personnes immigrantes de la région de Montréal		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
2016	39 222	23,4 %	53 247	23,9 %
2017	39 896	23,8 %	52 400	23,5 %
2018	39 095	23,4 %	51 123	23,0 %
2019	30 865	18,4 %	40 565	18,2 %
2020	18 238	10,9 %	25 223	11,3 %
Total des cinq dernières années	167 316	100,0 %	222 558	100,0 %

Immigration permanente admise par MRC 2016-2020

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région de Montréal	
Montréal	167 316	100,0 %
Total des cinq dernières années	167 316	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Catégorie d'admission	Personnes immigrantes de la région de Montréal		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Immigration économique	9 866	54,1 %	12 772	50,6 %
Regroupement familial	4 885	26,8 %	7 792	30,9 %
Personnes réfugiées et personnes en situation semblable	3 122	17,1 %	4 184	16,6 %
Autres personnes immigrantes	365	2,0 %	475	1,9 %
Total	18 238	100,0 %	25 223	100,0 %

⁶ Permis valides en date du 31 décembre. Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, commande spéciale pour le MIFI, données arrondies au multiple de cinq le plus près.

⁷ Source : Banque des admissions, données provisoires pour 2020.

Immigration permanente admise en 2020

Sexe	Personnes immigrantes de la région de Montréal		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Femmes	9 204	50,5 %	12 855	51,4 %
Hommes	9 034	49,5 %	12 368	48,6 %
Total	18 238	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Connaissance du français	Personnes immigrantes de la région de Montréal		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Connaissant le français*	10 385	57,4 %	15 094	60,4 %
Ne connaissant pas le français	7 698	42,6 %	9 903	39,6 %
Ayant déclaré une connaissance de la langue	18 083	100,0 %	24 997	100,0 %
Connaissance de la langue non disponible	155	0,8 %	226	0,9 %
Total	18 238	100,0 %	25 223	100,0 %

* Le calcul inclut l'information de la connaissance du français seulement et du français et de l'anglais.

Vue des régions – Montréal

Statut migratoire selon le Recensement de la population de 2016⁸

Statut migratoire	Montréal	Province de Québec
Total — Statut d'immigration	1 894 995	7 965 450
Personnes résidentes non permanentes	63 060	86 060
Personnes non immigrées	1 187 260	6 788 085
Personnes immigrées	644 680	1 091 310
Femmes immigrées	51,9 %	51,4 %
Hommes immigrés	48,1 %	48,6 %
% de personnes immigrées par région	34,0 %	13,7 %
Proportion des personnes immigrées par rapport au total de l'immigration au Québec	59,1 %	100,0 %

Diplomation universitaire selon le Recensement de la population de 2016

Diplomation universitaire	Montréal	Province de Québec
Ensemble de la population	32,5 %	20,5 %
Population immigrée	33,8 %	32,6 %

Activité économique selon le Recensement de la population de 2016

Activité économique	Montréal	Province de Québec
Taux d'activité de la population totale	64,1 %	64,1 %
Taux d'emploi de la population totale	58,3 %	59,5 %
Taux de chômage de la population totale	9,0 %	7,2 %
Taux d'activité de la population immigrée	61,7 %	64,0 %
Taux d'emploi de la population immigrée	54,9 %	57,7 %
Taux de chômage de la population immigrée	11,1 %	9,9 %

Croissance de l'emploi selon l'Enquête sur la population active (EPA)⁹ 2020

Croissance de l'emploi de la population totale	Montréal	Province de Québec
Entre 2018 et 2019	34 900	86 400
Entre 2019 et 2020	-59 400	-208 500

⁸ Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, commande spéciale CO-1824 tableau 1. Données-échantillon (25 %).

⁹ Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adaptée par l'Institut de la statistique du Québec.

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/emploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec>, consulté le 25 août 2021.

**Immigration,
Francisation
et Intégration**

Québec



H0012-FR (2021-07)